



Prévention en cas de chute de neige et verglas

La Ville met en place son plan de viabilité hivernale pour répondre aux éventuelles chutes de neige ou formation de verglas. Une surveillance des conditions météorologiques est assurée **24 h/24**, avec une intervention de **salage** par des agents du centre technique municipal, dès que nécessaire.

Les riverains ont **obligation**, quant à eux, de **déblayer la neige** devant leur habitation et d'en effectuer le **salage en cas de verglas**.

Pour ce faire, **40 bacs à sel** sont disposés dans l'ensemble des secteurs de la ville.

À télécharger

 Carte des implantations des bacs à sel

4.63 Mo

Contact & renseignement

ProxiMesnil

2, avenue Albert Einstein
93150 LE BLANC-MESNIL
France

Horaires d'appel

Lundi	08:30-12:00, 13:30-17:00
Mardi	08:30-12:00, 13:30-17:00
Mercredi	08:30-12:00, 13:30-17:00
Judi	08:30-12:00, 13:30-17:00
Vendredi	08:30-12:00, 13:30-17:00

0 800 093 150

Publié le 09 janvier 2020

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 17h15

Le samedi :
de 9h00 à 11h45

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15

Mardi :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h45